
[Imprimer](#)

La Cité internationale universitaire en pleine transformation

Image

Avec le programme de développement « Cité 2025 », la Cité internationale universitaire de Paris (14e arr.) prévoit d'augmenter de 30 % par an la capacité d'accueil du campus, avec la création de dix nouvelles maisons, soit 1 863 logements supplémentaires.

Engagé depuis 2017, le programme est achevé aux deux tiers (1 118 logements sont terminés). En effet, sept opérations ont été livrées, dont une fin 2020 (Pavillon Habib Bourguiba de la Maison de la Tunisie) et une autre en janvier 2021 (Maison des étudiants de la francophonie). Il reste désormais à réaliser la Fondation de Chine (livraison fin 2022) et la maison d'Egypte (lancement en avril 2021 – livraison en 2023). Enfin, une dernière parcelle constructible (250 chambres), située à l'angle sud-est de la Cité internationale, n'est pas encore attribuée.

Quant à la réhabilitation partielle de la Maison internationale (8,9 millions d'euros de travaux), sous maîtrise d'œuvre d'Acpa architecture, elle devrait être finalisée en fin d'année. Il s'agit d'agrandir la bibliothèque, de créer un lieu de médiation et de réaliser des travaux d'accessibilité.

Rénovation énergétique

En parallèle de ce programme d'extension, la Cité internationale universitaire procède à la rénovation énergétique de ses plus anciens bâtiments afin de réduire de plus de la moitié leurs consommations d'énergie. Dans ce contexte, cinq dossiers ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance, à savoir les pavillons Avicenne (3,7 millions sur un montant global de plus de 20 millions) et Gréard de la fondation Deutsch de la Meurthe (7,9 millions, 100 % financés par France relance), les maisons de Monaco (3,8 millions, 100 %), des étudiants arméniens (4 millions, 100 %) et des Provinces de France (4,9 millions, 100 %).

Les travaux portent essentiellement sur la restauration du clos et du couvert avec notamment l'isolation thermique des combles, des toits-terrasses et des façades ; le remplacement de menuiseries ; l'installation de pompes à chaleur ; la mise en place de robinetterie performante ; la pose de panneaux photovoltaïques... Au total, la contribution de l'Etat s'élève à 24,5 millions d'euros.